RÈGLEMENT

OPEN ROSE DE PONT A MOUSSON

EDITION 1

1. Organisation

- La compétition Open Rose Pont – à - Mousson est organisée par le Billard Club Mussipontain. Elle est ouverte à tous les licenciés (hommes et femmes) de la Ligue Grand Est Billard, dans les catégories prévues au présent règlement.
- Pour la saison 2025/2026, l'O.R.PAM, se tiendra le **samedi 11 octobre 2025** au Billard Club Mussipontain de **9h00 à 18h00** avec convocation des joueuses et joueurs pour **8h30** (accueil café, croissant et explications organisationnelles).

2. Catégories et Disciplines autorisées

➔ **Libre** : NC / R4 / R3

➔ **1-Bande** : NC / R2 / R1

Tout joueur ne correspondant pas à ces catégories ne pourra pas s'inscrire.

3. Formule de jeu et Distances :

Les matches se jouent en double scotch. L'ordre des coups est imposé par la formule du double scotch : chaque joueur d'une équipe doit jouer alternativement.

Distance : 30 points / 20 reprises

En fonction du nombre d'équipes engagées, les distances de jeu peuvent être réduites à 20 points avec limitation à 20 reprises avec reprise égalisatrice.

4. Inscriptions et participation

- Les inscriptions sont ouvertes à tous les licenciés éligibles de la Fédération Française de Billard à partir du 01 septembre 2025. Cependant, la possibilité d'avoir des équipes extérieures n'est pas exclue dans l'organisation de la compétition.

- Les équipes sont constituées soit d'une femme et d'un homme, soit de deux femmes, soit de deux hommes.
- La participation est fixée à 10 € par joueur (soit 20 € par équipe). Les frais d'inscription devront être réglés sur place en espèce.
- Les droits d'inscription sont **intégralement** reversés au profit de la lutte contre le cancer du sein.

5. Arbitrage et matériel

- Chaque match sera arbitré par des joueurs de niveau national. La présence de bénévole ne souhaitant pas participer à l'Open et voulant aider à la bonne organisation est la bienvenue.
- Le matériel de billard devra être conforme aux normes fédérales en vigueur.

6. Déroulement de la compétition

- La composition des poules est faite par tirage au sort le jour de la compétition.

Les rencontres se déroulent selon le tableau établi par l'organisateur (poules ou élimination directe en fonction du nombre d'équipes engagées).

- Le classement s'effectuera en fonction des rencontres gagnées avec 2 pts pour une victoire, 1 pt pour égalité et 0 pour une défaite. En cas de match nul en termes de points de rencontres, la meilleure moyenne générale sera prise en compte pour déterminer le vainqueur.

7. Récompenses

Le titre de « Vainqueurs Open Rose Pont – à - Mousson » sera attribué à l'équipe victorieuse. Les organisateurs se réservent le droit de remettre d'autres récompenses symboliques ou honorifiques.

8. Discipline et fair-play

Chaque joueur s'engage à respecter les règles de jeu, les arbitres, les adversaires et l'esprit convivial de l'événement. Toute attitude antisportive pourra entraîner l'exclusion immédiate de la compétition.

9. Acceptation du règlement

L'inscription à la compétition vaut acceptation sans réserve du présent règlement.

Le Billard Club Mussipontain